



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sectes

Question écrite n° 48692

Texte de la question

M. Philippe Vuilque souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur les organismes de formation professionnelle liés à des mouvements sectaires. Tout récemment, la presse a rappelé que la société Aventis avait été pénétrée par la secte Elan Vital, au travers d'un cabinet de conseil. La personne utilisait une méthode contestable destinée à cerner la personnalité des salariés. Ce cas est révélateur des agissements de certains mouvements sectaires qui s'engouffrent dans un marché estimé à plusieurs dizaines de millions d'euros. Il lui demande en conséquence si des instructions ont été données aux services des renseignements généraux pour informer les sociétés et le Conseil national de la formation professionnelle sur les mouvements sectaires qui pratiquaient ainsi l'infiltration d'entreprises à des fins prosélytes et lucratives.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention du ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur de possibles liens entre organismes de formation professionnelle et mouvements sectaires. Pour ces derniers, la formation professionnelle peut en effet offrir des possibilités de prosélytisme car elle s'adresse à un public de stagiaires captifs, donc réceptifs. Si ce risque est connu, l'identification de cas avérés est complexe. Il ne peut donc être dressé de liste d'organismes qui pourrait être communiquée au Conseil national de la formation professionnelle. Cependant, il convient de préciser que la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), les préfets et les services de la police nationale se montrent particulièrement vigilants en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vuilque](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48692

Rubrique : Ésotérisme

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 2004, page 8067

Réponse publiée le : 1er février 2005, page 1109